

DOSSIER DE PRESSE

1^{ère} Cérémonie de remise des Ciseaux d'Or

mercredi 20 novembre 2013

Assemblée Nationale
Entrée 126 rue de l'Université
9^{ème} bureau



Organisée par :

**François
SAUVADET**

Ancien Ministre
Député de la Côte-d'Or
Président du Conseil
Général de la Côte-d'Or

Bruno SIDO

Sénateur
Président du Conseil
Général de Haute-
Marne
Président du groupe
DCI de l'ADF

Eric DOLIGE

Sénateur
Président du Conseil
Général du Loiret
Président de
l'ASERDEL

et les Présidents de Conseils Généraux de la Droite, du Centre et des
Indépendants

La loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 *relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral* prévoit notamment le redécoupage des 4 000 cantons de France. Voté par le seul Parti Socialiste sans l'appui de ses alliés écologistes ou radicaux de gauche, et rejeté par le Sénat, ce texte, sous le faux-nez de la parité, veut entériner un constat gravissime : **l'avenir du développement de notre pays ne passe que par le fait urbain.**

Alors que l'aménagement du territoire constitue l'un des principaux défis de la France de demain, cette loi met en péril l'extraordinaire atout que constituent nos 36 700 communes et nos 500 000 élus locaux, socle essentiel de notre maillage territorial.

Les Présidents de Conseils Généraux de la Droite, du Centre et des Indépendants considèrent que cette réforme signifie trois choses :

La mort de la représentation politique des territoires ruraux

En « rééquilibrant » la représentation politique au sein des assemblées départementales, le Gouvernement néglige complètement le rôle d'aménagement du territoire joué par les collectivités...territoriales. La gestion d'un territoire de 1 000 km² sur lequel peuvent se trouver 100 communes n'implique pas les mêmes besoins qu'un quartier urbain.

Surtout, contrairement aux déclarations d'intention du Ministre de l'Intérieur au moment de l'examen de la loi, les territoires ruraux ne bénéficient pas d'une représentation adaptée. Il n'est pas rare de trouver d'immenses cantons ruraux bien plus peuplés que les cantons urbains, surtout quand ces derniers disposent d'élus socialistes !

Enfin, cette réforme n'est pas cohérente avec la volonté du Gouvernement de confier aux métropoles les compétences des Conseils Généraux sur leur territoire. En effet, cela signifie que demain des élus majoritairement métropolitains auront pour mission de gérer l'action d'un Conseil Général qui n'exercera ses compétences qu'en dehors de la métropole !

La mise en place du désordre de la gouvernance territoriale

L'hybride que constitue le « couple départemental », véritable OPNI (Objet Politique Non-Identifié), va accoucher de différentes difficultés de gouvernance :

- Concurrence des territoires et des élus.
- Absence de lisibilité.
- Fin de la proximité.

Un tripatouillage électoral sans précédent

Celui-ci s'inscrit dans la liste extrêmement longue des modifications des règles électorales opérées par le Gouvernement en dix-huit mois : modifications des modes de scrutin pour les élections municipales, intercommunales, départementales, modification de la pondération des grands électeurs pour les sénatoriales, redécoupage des 4 000 cantons de France, modification du calendrier électoral relatif aux élections départementales et régionales...

La remise des « *Ciseaux d'Or du tripatouillage électoral* » vise à dénoncer le redécoupage en cours de réalisation et les conséquences funestes qu'il aura, particulièrement pour la « France périphérique ». Cette France oubliée des politiques nationales est aujourd'hui envahie par un sentiment d'abandon qui est au cœur de la colère que les Présidents de Conseils Généraux du groupe DCI ressentent monter dans le pays.

Les Métropoles au pouvoir

Quand les élus métropolitains parlent des territoires ruraux :
« On n'est pas élus par des vaches et des arbres. »

François REBSAMEN, le 8 mars 2013

Catégorie « ciseaux métropolitains »

Il s'agit ici de primer un département dont le poids urbain dans l'assemblée départementale est devenu prépondérant. Cette évolution est en contradiction avec la loi sur la métropolisation en préparation : alors que, dans de nombreux départements, les Conseils Généraux vont être amenés à n'exercer leurs compétences qu'en dehors des territoires des métropoles, ce sont les élus issus de celles-ci qui vont désormais disposer de la majorité des voix au sein des assemblées départementales !

Premier Prix

Loire-Atlantique (PS)

Aujourd'hui : 59 cantons et 1 282 000 habitants.

Demain : 31 cantons (3 élus supplémentaires, 28 cantons supprimés).

Demain, 16 cantons sur 31 représenteront la seule agglomération nantaise, soit 52 % des cantons !

Pour arriver à ce résultat, la nouvelle carte prévoit que cinq des sept cantons intramuros de Nantes seront moins peuplés que la moyenne départementale, accroissant ainsi le poids de l'agglomération dans l'assemblée départementale. A l'inverse, les cantons ruraux d'Ancenis, Guérande et Blain sont plus peuplés que la moyenne départementale. C'est exactement l'inverse de l'esprit de la loi !

Selon André Trillard, Président du Groupe Démocratie 44 (opposition), sur la base des dernières élections présidentielles et cantonales, le groupe d'opposition passerait de 21 à 8 élus.

Prix remis par M. Charles Buttner, Président du Conseil général du Haut-Rhin à M. André Trillard, Sénateur, conseiller général de Loire Atlantique et Président du groupe démocratie 44.

Mentions spéciales du jury

Haute-Garonne (PS)

Aujourd'hui : 53 cantons, 1 243 000 habitants.

Demain : 27 cantons (1 élu supplémentaire, 26 cantons supprimés).

Analyse : 15 cantons sur 27 pour l'agglomération toulousaine, qui prend la main sur l'Assemblée départementale avec 56 % des élus ! La seule ville de Toulouse abritera onze cantons. A l'inverse, le canton de BAGNERE-DE-LUCHON regroupe 132 communes !

Gironde (PS)

Aujourd'hui : 63 cantons, 1 449 000 habitants.

Demain : 33 cantons (3 élus supplémentaires, 30 cantons supprimés).

Analyse : 17 cantons sur 33 pour l'agglomération bordelaise, soit 52 % des cantons. Le canton de Pineuilh regroupera à lui seul 1/6^{ème} des communes du département (90 communes).

Bas-Rhin (UMP)

Aujourd'hui : 44 cantons, 1 096 000 habitants.

Demain : 23 cantons (2 élus supplémentaires, 21 cantons supprimés).

Analyse : Le nord-ouest du département compte aujourd'hui quatre cantons (Sarre-Union, Drulingen, La Petite-Pierre, Bouxwiller), demain il n'y en aura plus qu'un (Ingwiller) et les quatre chefs-lieux de cantons actuels vont disparaître. La situation est identique dans le sud-ouest où les quatre cantons (Villé, Saales, Schirmeck et Molsheim) sont regroupés pour n'en former plus qu'un seul (Mutzig) et les quatre chefs-lieux de cantons disparaissent. Dans le nord-est, les quatre cantons actuels (Lauterbourg, Soultz-Sous-Forêts, Wissembourg et Seltz) vont fusionner pour ne plus en former qu'un (Wissembourg) et trois chefs-lieux sur quatre vont être supprimés.

La situation est radicalement différente à Strasbourg et dans la Communauté urbaine : il y a aujourd'hui 15 élus et 15 cantons (10 à Strasbourg et 5 sur la couronne) ; demain, il y aura 10 cantons et 20 élus, dont 6 cantons et 12 élus pour Strasbourg.

Ainsi, en milieu rural, on divise par 4 le nombre de cantons et par deux le nombre des élus ; en milieu urbain, on augmente le nombre de cantons et on multiplie le nombre des élus.

Le poids démographique des cantons n'aurait dû déboucher qu'à la création de cinq cantons urbains. En effet, contrairement à l'esprit de la loi, quatre des six cantons strasbourgeois sont moins peuplés que la moyenne départementale.

Surtout, Strasbourg sera probablement consacrée Eurométropole et dans ce cadre, le Conseil général pourrait être amené à lui transférer un certain nombre de compétences. Les élus urbains vont donc croître alors même que le Conseil Général exercera moins de compétence sur leur territoire.

Catégorie « ciseaux ruralicide »

Cette catégorie vise à démontrer que la promesse de Manuel VALLS selon laquelle « la superficie et le nombre de communes seront pris en compte » puisque « des territoires trop étendus seraient absurdes »¹ n'a pas été respectée. Dans la réalité, des territoires ruraux forment souvent des cantons plus peuplés que les zones urbaines, surtout quand les campagnes votent à droite et les villes à gauche !

Premier Prix

Deux-Sèvres (PS)

Aujourd'hui : 33 cantons, 369 000 habitants.

Demain : 17 cantons (1 élu supplémentaire, 16 cantons supprimés).

Analyse : Les communes de la Communauté d'Agglomération de Niort (116 800 habitants) auraient pu être réparties sur cinq cantons en se basant sur la moyenne haute de 26 000 habitants. Il y en aura six au final. Les trois cantons urbains de Niort-1 (-13,4 %), Niort-2 (-16,6 %) et Niort-3 (-6,2 %) sont tous nettement moins peuplés que la moyenne départementale.

A contrario, les cantons les plus peuplés sont des cantons ruraux comme Cerizay (25 800 habitants, soit +18,9 %) ou Saint-Maixent-l'École (25 900 habitants, soit +19,5 %). L'opposition de droite est fortement malmenée avec la création d'un canton, celui de Secondigny, qui regroupe quatre cantons qu'elle détient actuellement, dont celui du Président du groupe d'opposition.

Prix remis par M. Vincent Descoeur, Président du Conseil général du Cantal à M. Jean-Marie Morisset, Conseiller général des Deux-Sèvres.

¹ le 26 mars 2013 à l'Assemblée Nationale.

Mentions spéciales du jury

Nièvre (PS)

Aujourd'hui : 32 cantons, 220 000 habitants.

Demain : 17 cantons (2 élus supplémentaires, 15 cantons supprimés).

Analyse : Les quatre cantons urbains de Nevers sont tous moins peuplés que la moyenne départementale. A l'inverse, les cantons de La Charité-sur-Loire (28 communes), Clamecy (46 communes), Guérigny (33 communes) et Pouilly-sur-Loire (29 communes) comptent tous entre 14 et 20 % d'habitants de plus ! Six des sept cantons composés de plus de vingt communes, abrite une population supérieure à la moyenne départementale. Les quatre cantons de droite de Saint-Amand, Donzy, Pouilly-sur-Loire et Cosne-Cours-sud sont regroupés en un seul canton.

Aisne (PS)

Aujourd'hui : 42 cantons, 540 500 habitants.

Demain : 21 cantons (aucun élu supplémentaire, 15 cantons supprimés).

Analyse : On constate un traitement différencié des cantons ruraux de droite et de gauche. Au sud du département, traditionnellement à droite, les cantons ruraux dépassent la moyenne départementale : Château-Thierry (+2,6 %), Fère-en-Tardenois (+7,7 %), Essômes-sur-Marne (+11,9 %), et même un canton qui dépasse la barrière des 20 % avec Villers-Cotterêts (+20,5 %).

En revanche, dans le nord du département, traditionnellement de gauche, les cantons ruraux sont bien moins peuplés que la moyenne du département : Guise (-5,34 %), Marle (-19,4 %), Vervins (-12,3 %), Hirson (-13,9 %), Bohain-en-Vermandois (-10,9 %).

Quant aux cantons urbains, pas de changement sur Soissons et Laon pour conforter les sortants de gauche. Par contre, à Saint-Quentin où deux cantons sur trois sont à droite, le redécoupage pourrait permettre d'inverser ce rapport de force.

Des ciseaux tenus de la main gauche

*Quand les élus socialistes critiquent les redécoupages
politiciens :*

*« Ce projet porte atteinte au libre choix de nos concitoyens, à
ce qu'il y a de beau dans la démocratie : la possibilité
d'alternance. »*

Aurélie FILIPPETTI, le 29 juillet 2009

Catégorie « ciseaux droiticide »

Contrairement aux déclarations d'intention lors du vote de la loi², le redécoupage est nettement opéré à des fins politiques, au mépris des bassins de vie et des limites territoriales existantes. Dans ces départements, il est possible qu'il n'y ait plus de conseiller général de droite ou du centre.

Premier Prix

Ariège (PS)

Aujourd'hui : 22 cantons, 152 000 habitants.

Demain : 13 cantons (4 élus supplémentaires, 9 cantons supprimés).

Analyse : Sur les trois cantons détenus par l'opposition, deux ont été fusionnés avec des cantons de gauche. Le troisième s'est vu adjoindre deux communes de gauche qui pourraient faire basculer le canton.

Prix remis par Jean-Claude Luche, Président du Conseil général de l'Aveyron.

Mentions spéciales du jury

Lot (PS)

Aujourd'hui : 31 cantons, 174 500 habitants.

Demain : 17 cantons (3 élus supplémentaires, 14 cantons supprimés).

Analyse : Sur les 4 cantons détenus par l'opposition (sur 31 sièges), deux ont été dépecés et l'un a été fusionné avec un canton de gauche. Le seul conseiller général UMP voit son canton divisé en deux. Selon l'aveu même du Président du groupe PS au Conseil Général, André Mellinger, « certains élus locaux vont avoir du mal à s'y reconnaître »³.

Aude (PS)

Aujourd'hui : 35 cantons, 356 000 habitants.

Demain : 19 cantons (3 élus supplémentaires, 16 cantons supprimés).

Analyse : Les cantons intramuros de Carcassonne-1 et Narbonne-3 sont moins peuplés que la moyenne départementale. Les cantons abritant le plus de communes dépassent quant à eux cette moyenne : Bram (72 communes) et Quillan (86 communes). Tout a été fait pour que l'opposition demeure quasi inexistante : sur les cinq cantons détenus par l'opposition, deux ont été fusionnés avec des cantons de gauche.

² Manuel VALLS, le 9 avril 2013 à l'Assemblée Nationale : « c'est ce gouvernement qui a fait le choix de fixer des règles claires, précisément pour éviter tout charcutage ».

³ La Dépêche, le 2 octobre 2013.

Catégorie « ciseaux fous et puzzle territorial »

Cette catégorie vise là encore à mettre le Gouvernement face à ses contradictions. Manuel VALLS déclarait le 26 mars 2013 à l'Assemblée Nationale : « pour qu'un élu représente la population vivant sur un territoire, celui-ci doit s'inscrire dans un espace cohérent ».

En réalité, il existe de nombreux département dont la carte cantonale ressemble plus à un puzzle électoral sans aucune cohérence vis-à-vis des anciens cantons, des intercommunalités ou même des bassins de vie

Premier Prix

Haute-Saône (PS)

Aujourd'hui : 32 cantons, 240 000 habitants.

Demain : 17 cantons (2 élus supplémentaires, 15 cantons supprimés).

Analyse : Les cantons urbains de gauche sont nettement moins densément peuplés que les cantons urbains de droite : les deux cantons de Vesoul-1 et Vesoul-2 (à droite) sont plus peuplés que la moyenne départementale à hauteur de +18,1 % et +17,8 %. Par contre, les cantons urbains de Héricourt-1 et Lure-2 (à gauche) sont moins peuplés que la moyenne de -5,7 % et -11,4 %.

Il n'existe aucun respect des limites des intercommunalités.

Prix remis par M. Alberic de Montgolfier, Président du Conseil général d'Eure-et-Loir à M. Frédéric Burghard, Conseiller général de Haute-Saône et Président du groupe UMP et Divers Droite.

Mentions spéciales du jury

Ardèche (PS)

Aujourd'hui : 33 cantons, 315 000 habitants.

Demain : 17 cantons (1 élu supplémentaire, 16 cantons supprimés).

Analyse : On constate un traitement différencié des cantons selon leur couleur politique. Les deux cantons d'Annonay, implantés à gauche, sont peu modifiés alors même qu'ils sont moins peuplés que la moyenne départementale. Celui de Privas est quasiment intouché alors qu'Aubenas (à droite) a été découpé en deux cantons.

Le rural est moins bien traité que l'urbain. Le canton de Lamastre (+12,9 %, 31 communes) s'appuie opportunément sur deux anciens cantons de droite. Le nouveau canton du Cheylard (+2,6 %, 46 communes) est un modèle d'incohérence. Appuyé sur quatre anciens cantons il traverse quasiment le département d'est en ouest niant la réalité des bassins de vie et d'emplois: à l'ouest vers Le Puy et à l'est vers Valence.

Ain (PS)

Aujourd'hui : 43 cantons, 597 000 habitants.

Demain : 23 cantons (3 élus supplémentaires, 20 cantons supprimés).

Analyse : Le découpage ne respecte ni les périmètres des intercommunalités, ni les bassins de vie. Les socialistes ont créé de simples circonscriptions électorales avec un découpage en faveur des élus sortants. Le canton de Pont-d'Ain (18,7 % en dessous de la moyenne) est issu du morcellement de 4 cantons et s'étale sur 54 km du centre au nord de l'Ain. Quand les cantons de droite n'ont pas été fusionnés (Replonges, Nantua, Meximieux...), ils ont été intégralement désossés au profit de cantons favorables à la gauche.

Victimes collatérales : les communes et le monde rural

Le nouveau maillage cantonal institué par les ciseaux du Gouvernement nie les réalités communales et intercommunales qui fondent l'organisation de notre pays au profit d'intérêts strictement électoralistes :

- disparition de près de la moitié des chefs-lieux de cantons de France, de la Dotation de Solidarité Rurale et des services publics ! C'est probablement sur ce sujet qu'il est possible de croire aux promesses de Manuel VALLS⁴: « Nous devons donc utiliser la nouvelle carte cantonale pour repenser l'organisation de l'État ; je pense notamment à la gendarmerie. »
- création d'un binôme composé d'un homme et d'une femme élus ensemble sur le même territoire mais exerçant séparément leur mandat ou comment planter les germes du désordre territorial !
- **Dans un contexte où le Gouvernement vante les grandes régions et le développement des échelons intercommunaux renforcés, à qui va-t-on confier les solidarités humaines et territoriales ? Qui va assumer l'indispensable politique de proximité ?**

⁴ Au Sénat, le 15 avril 2013